



Saint Gratien

N° 21 - DÉCEMBRE 2004

La Lettre du Maire



Veiller à conserver l'harmonie d'une ville tant dans son côté urbain que social nécessite une implication toute particulière de tous les instants.

D'un point de vue environnemental, la Ville consacre chaque année une part importante de

son budget dans la réalisation de travaux de rénovation, d'entretien ou d'amélioration du quotidien.

Cette année, ce sont près de 6 millions d'euros qui auront été mobilisés pour les travaux sur notre commune.

Pour conduire ces opérations, nous travaillons en Plan Pluriannuel d'Investissements afin d'avoir une vision claire et raisonnée des travaux à prévoir années après années et quartier par quartier.

Vous pourrez à cet égard constater que tous les quartiers ont été concernés par les travaux et qu'aucun n'est plus privilégié qu'un autre, il en va de notre responsabilité d'élus.

A ce propos, je souhaiterais que l'année 2005 conduise certains habitants à plus de respect de notre environnement et que chacun fasse un petit effort pour le bien de la collectivité car si on parle toujours d'élu responsable, je voudrais également que tous les habitants aient une attitude citoyenne et responsable.

Enfin, je profite de ces quelques lignes pour vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

le Maire,
Conseiller régional d'Ile-de-France,
Jacqueline EUSTACHE-BRINIO

Tous les ans, la Ville effectue de nombreux travaux correspondant d'une part, à des opérations d'entretien courant et d'autre part, à des opérations programmées sur plusieurs années.

Entre les travaux de voirie, l'entretien et l'embellissement de notre commune et les travaux d'assainissement, la Ville investit chaque année des millions d'euros pour le bien-être et le confort des habitants.

Les efforts consacrés par la Ville, notamment en ce qui concerne les espaces verts, ont d'ailleurs été récompensés par le Conseil régional d'Ile-de-France, puisque Saint Gratien a reçu sa première fleur au concours des "Villes et villages fleuris".

Cette fleur est le symbole de la détermination de la Municipalité pour assurer un cadre de vie agréable aux Gratiennois et ce, quel que soit leur quartier.

Cette année, l'ensemble des travaux sur la ville liés à l'environnement, au sens large du terme, s'est élevé à près de 4,2 millions d'euros.

Petit tour d'horizon des travaux réalisés...

Voirie - Assainissement

Cette année d'importants travaux ont été réalisés au niveau des voiries malgré une baisse substantielle des subventions qui nous sont allouées.

En effet, le SMDEGTVO (Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise) qui subventionne l'enfouissement des réseaux, ne finance plus qu'une rue par an au lieu de deux auparavant.

Cette décision grève un peu plus lourdement notre budget car même si la Ville obtient des subventions du Département et de la CAVAM pour certaines voiries d'intérêt communautaire, il faut savoir que l'enfouissement des réseaux et la réfection des trottoirs sont à l'entière charge de la Commune.

Travaux de voirie

NATURE	MONTANT	FINANCEMENT	
		FINANCEURS	PARTICIPATION
Rue des Cressonnières	840 000 €	CAVAM*	840 000 €
Rue du Picolo	163 000 €	CAVAM*	163 000 €
Boulevard de la République	903 000 €	CAVAM* CGVO* SMDEGTVO*	601 398 € 170 661 € 130 941 €
Rue Daniel Prunotto	10 000 €	Saint Gratien	10 000 €
Rue des Raguenets	38 000 €	Saint Gratien	38 000 €
Allée des Frênes, Pins, Tilleuls, Belles Feuilles, Peupliers	225 000 €	Saint Gratien CGVO*	182 062 € 42 938 €
Réfection des escaliers aux Cyclades	5 500 €	Saint Gratien	5 500 €
Remplacement de diverses conduites et rénovation de réseaux	945 000 €	Agence de l'eau CGVO* Saint Gratien Région	339 308 € 280 654 € 257 280 € 67 758 €

Soit un total approximatif de 3 145 000 €

Comme vous pouvez le constater, l'ensemble des quartiers est concerné.

Espaces verts et publics

De leur côté, les espaces verts et les espaces publics n'ont pas été oubliés. On peut citer les principales réalisations de cette année :



NATURE	MONTANT	FINANCEMENT	
		FINANCEURS	PARTICIPATION
Aménagement paysager du BIP - parcours sportif - plantations...	535 000 €	Saint Gratien CGVO* Région : Agence des Espaces verts	309 428 € 134 072 € 91 500 €
Rénovation du square du presbytère - aires de jeux - cheminement piéton...	65 000 €	Saint Gratien CGVO*	45 269 € 19 731 €
Espace Jean ZAY - aire de jeux pour ados	210 000 €	Saint Gratien Etat CGVO*	113 927 € 70 000 € 26 073 €
Extension du cimetière	255 000 €	Saint Gratien	255 000 €

Soit un total approximatif de : 1 065 000 €

Ecoles

NATURE	MONTANT	FINANCEMENT	
		FINANCEURS	PARTICIPATION
Ecole Jean Moulin - réfection du préau - réfection de 3 classes - réfection d'un couloir	65 000 €	Saint Gratien CGVO* Etat	40 396 € 16 664 € 7 940 €
Ecole Raymond Logeais maternelle - réfection de 4 classes - réfection de la salle de réunion - réfection salle des maîtres - aménagement d'aires de jeux	28 000 €	Saint Gratien Etat	19 866 € 8 134 €
Ecole Pauline Kergomard - création d'une classe	140 000 €	Saint Gratien CGVO*	82 718 € 57 282 €
Ecole Jean Sarrailh primaire - cours - traçage des jeux	58 000 €	Saint Gratien	58 000 €

Pour l'ensemble des écoles, la Ville aura dépensé cette année, pas moins de 416 000 euros.

Bâtiments communaux

La fin de l'année 2004 a été marquée par l'inauguration du nouveau poste de police au Forum. Ce poste, aussi appelé commissariat de secteur, a coûté à la Ville près de 345 000 euros. Comme vous le constatez, tous les travaux sont réalisés pour faciliter ou satisfaire au mieux la vie des Gratiennois. D'un point de vue culturel et sportif, on peut rappeler que la Commune a procédé à diverses améliorations et réparations comme :

NATURE	MONTANT	FINANCEMENT	
		FINANCEURS	PARTICIPATION
Théâtre Jean Marais - éclairage - isolation phonique	98 000 €	Saint Gratien	98 000 €
Centre culturel Camille Claudel - réfection de la salle polyvalente	11 000 €	Saint Gratien	11 000 €
Salle Georges Brassens - rénovation des installations électriques	33 000 €	Saint Gratien	33 000 €
Salle d'armes - remplacement des chéneaux	52 000 €	Saint Gratien	52 000 €
Stade Robert Lemoine - rénovation des vestiaires	25 000 €	Saint Gratien	25 000 €
Tennis des Cressonnières - construction de 2 courts	64 000 €	Saint Gratien / ASSG section tennis CGVO*	40 160 € 23 840 €

*CGVO : Conseil général du Val d'Oise

*CAVAM : Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency

*SMDEGTVO : Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise

Récapitulatif des dépenses

Bâtiments communaux



NATURE	MONTANT
Bâtiments scolaires	416 039 €
Bâtiments culturels	162 350 €
Bâtiments sportifs	140 906 €
Bâtiments enfance - jeunesse	168 130 €
Bâtiments divers	775 241 €

Soit un total : 1 662 666 €

Voirie - Environnement - Espaces verts

NATURE	MONTANT
Voirie	2 206 724 €
Espaces verts et publics	1 062 675 €
Assainissement	943 284 €



Soit un total : 4 212 683 €

L'ensemble des dépenses relatives aux travaux des bâtiments communaux, de la voirie, de l'environnement et des espaces verts s'est élevé cette année à 5 875 349 euros.

La CAVAM, un partenaire privilégié



La CAVAM assume depuis sa création, en janvier 2002, une compétence pour l'aménagement et l'entretien d'une partie de la voirie des communes membres en fonction de certains critères.

On appelle ainsi "voirie d'intérêt communautaire" d'une part, les voies favorisant le développement économique du territoire et d'autre part, les voies permettant de rejoindre des axes routiers principaux ou des équipements majeurs.

Pour ces voies, la CAVAM se substitue aux villes et assure le financement des travaux liés à tous les éléments de la chaussée ; les trottoirs et l'éclairage public notamment, restant à la charge des communes.

Depuis 2003, la Communauté d'Agglomération consacre au minimum 1,5 millions d'euros à ces travaux. A Saint Gratien, ce partenariat entre la Ville et la CAVAM a, d'ores et déjà, permis de remettre à neuf

la rue des Cressonnières, l'avenue de la République et la rue du Picolo tandis que la réfection des rues du Général Leclerc et d'Ermont est inscrite dans les prochains programmes d'investissement.

Soulignons également que les rues d'Eaubonne, d'Ermont, Salvador Allende, du Maréchal Juin et le boulevard de la Gare ont été traités en 2004 dans le cadre du programme communautaire d'entretien de voirie.